

L'arrachage des parcelles d'OGM en France : un acte citoyen

Par

Publié le 31/08/2001

La Confédération Paysanne a décidé de donner une nouvelle impulsion à sa campagne contre les essais d'OGM en plein champ en France. Selon un rapport récent de l'Agence Française de la Sécurité Sanitaire et Alimentaire, ils contaminent au moins 40% des maïs conventionnels testés.

L'Union Européenne, sous la présidence belge, et la Commission Européenne font le forcing pour 'boucler' le dossier OGM et donc les libérer avant la fin de l'année : au nom de la sauvegarde de la compétitivité de l'industrie agrochimique et de l'agriculture industrielle européennes. Cela en évacuant au moins deux problèmes : celui des pollutions accidentelles ou inévitables qui échapperaient à l'étiquetage et celui de la responsabilité civile des industriels qui est reporté.

L'arrachage de parcelles comme mode d'intervention directe, montre combien il est difficile de faire entendre le refus des OGM de la très grande majorité de la population et de le faire prendre en compte par le politique dans ses décisions. Les citoyens expriment ainsi leurs inquiétudes, leur refus de risques avérés ou même incertains, leur défiance à l'égard de la science, de l'expertise, des relations financières entre industrie et recherche et finalement à l'égard du politique.

Les relations entre la société et la science ont définitivement changé. N'en déplaise à ceux qui glosent sur les liens fondamentaux entre la République et la Science (le nucléaire en France est bien révélateur de ces liens), sur la nécessité de défendre l'industrie française ou européenne (largement entre les mains des fonds de pension anglo-saxons), sur la liberté du chercheur, sur la faim dans le monde, voire sur la liberté de choix du consommateur grâce à l'étiquetage.

La Confédération paysanne pose la question prioritaire des conditions de mise en œuvre d'un mode de développement agricole durable, souhaité et souhaitable pour les paysans de la planète.

Adresse de cet article : https://infoogm.org/article_journal/larrachage-des-parcelles-dogm-en-france-un-acte-citoyen/